



Démographie

331 000 immigrés entrés en France en 2022

En 2022, environ 431 000 personnes sont entrées en France en ayant vocation à s'y installer pour au moins un an. Parmi elles, 76 000 sont nées en France ; 25 000 sont nées Françaises à l'étranger et 331 000 sont immigrées. Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

Le nombre d'entrées en 2022 de personnes immigrées augmente de 21 % par rapport aux précédents points hauts de 2018 et 2019. Parmi les personnes immigrées entrées en 2022 en France, 134 000 sont originaires d'Europe ; 114 000 d'Afrique ; 52 000 d'Asie et 30 000 d'Amérique ou d'Océanie. L'augmentation la plus significative concerne les personnes immigrées originaires d'Europe hors Union européenne, dont le nombre d'entrées a triplé.

Cette forte hausse s'inscrit dans le contexte de guerre en Ukraine : entre 2021 et 2022, le nombre d'entrées de personnes immigrées originaires d'Ukraine est multiplié par près de trente et celui de personnes immigrées originaires de Russie par plus de deux. Les immigrés nés en Ukraine ou en Russie contribuent à la moitié de l'augmentation du nombre d'entrées entre 2021 et 2022.

La moitié des immigrés ont au plus 27 ans (âge médian). Un peu plus de la moitié (53 %) sont des femmes (+ 2 points par rapport à 2021). Parmi les personnes immigrées âgées de 15 ans ou plus et entrées en 2022 en France, 34 % se déclarent en emploi.

Source : Pierre Tanneau (Insee), « Flux migratoires – Des entrées en hausse en 2022 dans un contexte de normalisation sanitaire et de guerre en Ukraine », *Insee Première* n° 1991 d'avril 2024 (4 pages).



Santé publique

Utilisation abusive des écrans : pas de règles trop strictes et non tenables...

La question de l'utilisation abusive des écrans, en particulier par les enfants, adolescents et jeunes adultes, est revenue sur le devant de l'actualité ⁽¹⁾. Les constats et les conséquences sont aujourd'hui assez bien documentés et font consensus (ou presque !). Mais, au niveau des parents, comment limiter l'usage des écrans par leur enfant ? Dans son *Guide pratique* de février 2024, l'Institut fédératif des addictions comportementales (Ifac – Centre hospitalier universitaire de Nantes) apporte des éléments de réponse :

- ✓ Expliquer à l'enfant les conséquences négatives que peuvent avoir les écrans sur sa vie quotidienne et future, et le sensibiliser à l'addiction aux écrans dans le but de le responsabiliser.
- ✓ L'aider à désactiver ses notifications, le pousser à utiliser une montre plutôt que de regarder l'heure sur son téléphone.

(1) – Cf. rapport *Enfants et écrans – À la recherche du temps perdu* (avril 2024, 142 pages). Internet : <https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/16/fbec6abe9d9cc1bff3043d87b9f7951e62779b09.pdf>

- ✓ L'alerter du temps qu'il lui reste avant la privation : « *Il te reste un quart d'heure !* »
- ✓ L'aider à patienter autrement : plutôt que de scroller sans but, lire un livre ou écouter de la musique.
- ✓ Passer du temps de qualité en famille, en ayant une activité tous ensemble pendant le week-end (sortie cinéma, musée, cuisine, balade...), où l'usage du téléphone n'est pas requis.
- ✓ Montrer l'exemple en réduisant soi-même son propre temps d'écran.
- ✓ Fixer des limites de temps (et des plages horaires) pour l'utilisation des écrans et installer un contrôle parental s'il le faut. Privilégier le choix d'un temps d'écran réaliste dès la mise en place du contrôle parental. Être souple quand il s'agit des vacances, mais ferme en temps scolaire : attention à ne pas débloquer systématiquement du temps d'écran à l'enfant malgré ses demandes insistantes, mais s'en tenir à ce qui a été dit. Être souple signifie également de reconnaître les efforts faits par l'enfant, même si le but initial n'a pas encore été atteint.
- ✓ Chercher ensemble les causes profondes amenant à un usage excessif des écrans par l'enfant : solitude, ennui, mal-être, faible estime de soi, difficultés relationnelles à la maison ou à l'école, sentiment d'échec...

Pour l'Ifac, que ce soit pour la limitation de l'usage des écrans ou tout autre domaine de la vie de l'enfant, les principes éducatifs sont les mêmes : communiquer avec lui et essayer de comprendre ses usages, plutôt que d'imposer soi-même des règles trop strictes et non tenables.

Et l'Ifac d'illustrer son propos : « *Par exemple, avant de demander à son enfant de quitter son jeu pour venir à table,*

passes du temps avec lui pour comprendre comment fonctionne son jeu, s'il est "obligé" de rester pendant la partie car il joue en équipe et ne veut pas laisser tomber sa "guilde" »...

Si l'usage abusif des écrans est très ancré et si la situation est très complexe, l'Ifac conseille aux parents de se faire aider par un professionnel, éventuellement à consulter leur médecin : des thérapies peuvent être mises en place pour l'enfant, et plus largement pour la famille, afin de l'aider à retrouver une harmonie familiale où les écrans ne constituent plus un barrage.

Lire également...

[Dossier : Les écrans... des enquêtes... des propositions... \(août 2020 – 12 pages\)](#)



[Des livres pour parler des écrans aux enfants \(janvier 2022 – 12 pages\)](#)



Vie associative

Deux années consécutivement, le CÉAS a consacré son assemblée générale à la situation démographique de la Mayenne et à ses évolutions, avec des échanges sur les défis sociaux et économiques à relever pour la décennie en cours et celles à venir. Le CÉAS avait prévu de tenir son assemblée générale 2023-2024 le jeudi 30 mai avec comme objectif d'aborder les problématiques de santé mentale dans le département – ce qui suppose un travail préalable de diagnostic et d'analyse. Les délais étaient courts et l'objectif ambitieux, d'où la décision de différer l'assemblée générale en septembre. La santé mentale n'est pas une thématique que l'on peut traiter avec légèreté !

La pensée hebdomadaire

« Cette incapacité des hommes et des femmes politiques à se détacher de la contingence électorale pour ferrailler ensemble, à se serrer les coudes pour affronter l'alarmante désespérance démocratique fait l'effet d'une bombe à retardement politique. Malgré les bonnes volontés locales (et il y en a), c'est toujours plus de bureaucratie pour décourager, d'effets d'annonce pour rassurer, de corporatismes pour se renfermer, de violences physiques et verbales pour se soulager : c'est à se demander si le cœur des nations n'est pas devenu artificiel à force d'être dépossédé de ses battements naturels. »

Pourquoi les millions de citoyens qui s'activent partout dans le monde pour le rendre meilleur accouchent-ils d'une représentation politique en deçà de leurs espérances ? Mystère.

Car il en faut de la détresse pour se jeter dans les bras des extrémismes quand on voit le médiocre spectacle qu'offrent celles et ceux qui, partout dans le monde, sont parvenus à arracher le pouvoir dans les urnes. »

Jean-Michel Djian, journaliste et écrivain, « Sus à l'électoratisme planétaire ! » (point de vue), *Ouest-France* du 8 décembre 2023.

Le dimanche 26 mai, à Mayenne

Visite du cimetière

Le dimanche 26 mai, à 15 h, le Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne organise une visite du cimetière de Mayenne avec une guide-conférencière. Rendez-vous devant le portail du cimetière, rue de Normandie, à Mayenne.

Cette visite insolite est « *une invitation à comprendre l'histoire de la ville à travers les dernières demeures de quelques personnalités et grandes figures de la vie politique et culturelle mayennaise* ». C'est l'occasion de découvrir « *l'histoire de ce lieu de commémoration et de recueillement à travers des exemples d'arts funéraires remarquables* ».

Tarifs : 5 euros en plein tarif ; 3,50 euros en tarif réduit et gratuit pour les moins de 18 ans.



Le mardi 28 mai, à Louverné

La préservation de la ressource en eau

Le mardi 28 mai, de 14 h 30 à 17 h, à la mairie, rue de l'Abbé-Angot, à Louverné, le Réseau des collectivités (association Synergies), en partenariat avec le Conseil départemental et le SAGE Mayenne, propose un atelier sur l'eau : Aménagement, sécheresse et changement climatique, comment vivre avec l'eau dans les communes ?

« *L'eau est un enjeu transversal : il touche à la santé, à l'hygiène, à l'alimentation, à l'éducation, à l'économie, au tourisme, à l'environnement et au climat. Ainsi, la préservation de cette ressource est un enjeu d'autant plus primordial. Les collectivités locales et notamment les communes ont un rôle à jouer à leur niveau. Des économies d'eau peuvent être réalisées dans les espaces verts en modifiant les pratiques d'entretien, en adaptant le choix des essences et en choisissant des végétaux économes en eau. Dans les bâtiments publics, un diagnostic peut être réalisé sur les différents équipements pour identifier où des améliorations peuvent être effectuées. Cet atelier sera l'occasion d'aborder ces enjeux plus en détails : partage de bonnes pratiques et retours d'expériences.* »

Au travers des interventions et des témoignages d'élus locaux, l'atelier aura pour objectif de ré-

pondre aux questions suivantes : quels sont les enjeux liés à l'eau en Mayenne ? Quelles sont les actions pour gérer l'eau à l'échelle de la commune ? Comment gérer les espaces verts de manière économe ? Quels sont les exemples d'actions, essais, retours d'expériences, conseils à partager ?

Programme :

- ✓ Introduction par Louis Michel, vice-président à l'environnement du Conseil départemental.
- ✓ Alexis Robert, hydrogéologue au Conseil départemental : les enjeux pour les territoires de la préservation de la ressource en eau, en lien avec le dérèglement climatique.
- ✓ Cyril Demeusy, de la Direction départementale des territoires : les arrêtés cadre sécheresse.
- ✓ Échanges à partir de témoignages sur des retours d'expérience en matière de préservation de la ressource en eau de communes : exemple de Louverné et de Saint-Léonard-des-Bois.
- ✓ Visite d'aménagements à Louverné.

Inscriptions : [ici](#)